

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE  
DU DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE  
SYNDICAL DU SMED**

**Séance du 05 avril 2022  
Présidence : M. Didier KHELFA**

**N°2022-17**

**Objet : Service Infrastructures de Recharge Véhicules Electriques (IRVE) - Budget  
Annexe IRVE – Affectation du résultat de l'exercice 2021 -**

**Rapporteur** : Le Rapporteur du budget.

L'an deux mil vingt-deux et le 05 avril, à 10h00, le Comité du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint ;

**Le rapporteur du budget expose :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2311-5 et R2311-11,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M41,  
Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2021,  
Vu le Compte Administratif de l'Exercice 2021,

Je vous propose, si vous en êtes d'accord, d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, de la manière suivante :

**Investissement**

Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice brut Excédent	Report du 001 Excédent	Résultat cumulé du 001 Excédent	R.A.R. Dépenses	R.A.R. Recettes	Résultat des R.A.R. Déficit	Résultat de clôture Excédent
18 513.55	26 674.78	8 161.23	131 696.34	139 857.57	19 860.60	0.00	19 860.60	119 996.97

**Fonctionnement**

Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice Déficit	Report du 002 Excédent	Résultat de clôture Excédent
63 880.77	48 425.19	15 455.58	20 990.98	5 535.40

**Le Comité Syndical, à l'unanimité et après en avoir délibéré :**

**- DECIDE l'affectation des résultats comme suit :**

Section de Fonctionnement recette compte 002 : 5 535.40 €  
Section d'Investissement recette compte 001 : 139 857.57 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits  
Pour extrait conforme,

**Le Président,**



**Didier KHELFA**